

## PEUGEOT BOXER FOURGON TOLE L3H2 VAN (Ref:N193700)

0 KM



|                    |                       |
|--------------------|-----------------------|
| Cylindrée          | 2.2 cc                |
| Carburant          | DIESEL                |
| PUISSANCE (CV)     | 165 cv   7 ch (121kw) |
| CO2                | 240 g/km              |
| BOÎTES DE VITESSES | MANUELLE              |
| Carrosserie        | VU                    |
| KM                 | 10km                  |
| Immat              | 26/09/2023            |

Couleur  
BLANC

**36.709** € TVAC

**-31%** sur prix cat.



## OPTIONS

3.5 T - Apple CarPlay + AndroidAuto - Caméra de recul - Climatisation automatique - Avertisseur d'angle mort - Écran tactile 7" - Système de navigation - Ce véhicule ne peut être vendu directement ou indirectement au Belux. - Portes arrières tôlees 270° - Aide au stationnement arrière - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Suspension arrière bilame - USB - Volant et pommeau de levier de vitesse en cuir -

## ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - accoudoir conducteur - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - airbag conducteur - alerte d'oubli de ceinture de sécurité - anneaux d'arrimage - antidémarrage - banquette 2 places avec fonction bureau - bluetooth - climatisation - cloison complète - commandes au volant - direction assistée - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - fonction dab (radio numérique terrestre) - freinage actif d'urgence - jantes en tôle 15" - kit de réparation de pneus - phares principaux halogènes - porte coulissante à droite - programme de stabilité électronique - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur réglable en hauteur - siège conducteur réglable lombaire - système de contrôle de traction asr - système de verrouillage centralisé - tissu - tuner/radio - usb - vitres électriques avant - volant réglable en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.